

RAPPORT FINANCIER 2020

Les compte de résultat et bilan de l'exercice 2020 ainsi que le budget prévisionnel de l'exercice suivant ont été adoptés par le bureau puis par le comité de direction au cours de leur réunion respective.

La mandature qui s'achève ce jour a été marquée par différents évènements qui lui confèrent un caractère exceptionnel, depuis sa réduction à une durée initiale de 3 ans suivie la saison d'après par une diminution du format annuel, ramené à 11 mois et enfin l'apparition de cette pandémie dont les effets et conséquences ne sont peut-être pas encore tous connus.

Le budget dont nous allons vous exposer les modalités d'exécution prévoyait un équilibre, laissant une large place à la poursuite de la politique sportive en direction des jeunes.

La mise en œuvre du confinement et des mesures barrières ont bouleversé le déroulement de la saison et mis en sommeil ou en veille nombre des activités prévues.

L'habituel examen du budget exécuté par rapport aux prévisions perd donc de sa pertinence et certains écarts significatifs qui pourront apparaître ne devront pas manquer d'être analysés avec le prisme du covid.

CHARGES ADMINISTRATIVES DU SPORT

Prévu : 528200

Réalisé : 678319

Elles concernent les charges relatives aux rémunérations des personnels de ligue et des comités départementaux, le fonctionnement de la ligue et les aides aux clubs en matière d'équipement. L'écart important et paradoxal entre le prévu et le réalisé, de l'ordre de 150000€, provient essentiellement de l'engagement du plan de soutien et de relance aux clubs de 200 000 €, en liaison avec la FFT, et accessoirement des dépenses de petit équipement afférentes aux mesures barrières (gel, masques, cloisons plastiques). Ces dépenses supplémentaires sont compensées partiellement par la diminution des charges de personnel au travers du dispositif de chômage partiel.

CHARGES ANIMATION COMMUNICATION

Prévu : 267000

Réalisé : 265972

Il s'agit des dépenses relatives aux personnels d'animation et communication, et les aides aux clubs, en dépassement à 30750 €.

Les dépenses de personnel et de fonctionnement sont impactées, à la baisse, par la suspension de nombreuses activités et la diminution des dépenses qu'elle entraîne, et l'octroi des aides gouvernementales au titre du chômage partiel d'une partie du personnel.

CHARGES SPORTIVES ET EDUCATIVES

Prévu : 738000

Réalisé : 545185

Ce sont d'abord les différentes commissions régionales qui disposaient d'une somme totale de 223500 € pour une dépense effective de 93949 €.

On retrouve les charges relatives à l'activité des CST / CTR, et les aides aux clubs impliqués dans la compétition ou organisateurs de tournois et événements sportifs pour un montant de 106162 €.

GRANDS TOURNOIS

Prévu : 16500

Réalisé : 14802

Il s'agit de l'organisation du tournoi ITF juniors qui a généré un solde positif, comme nous le verrons au chapitre des produits

CHARGES CENTRE DE FORMATION AGREE

Prévu : 310000 €

Réalisé : 300662 €

La formation a pu globalement être poursuivie en distanciel et par visio -conférence

CHARGES AUTRES

Prévu : 18000€

Réalisé : 0

Ce poste était destiné à l'organisation de manifestations grand public qui ne se sont pas tenues.

AIDES AUX COMITES DEPARTEMENTAUX

Prévu : 440000 €

Réalisé : 324029 €

Ce poste abrite les mouvements financiers entre la ligue et les comités départementaux, et les charges relatives aux personnels intervenant dans les CD.

L'écart constaté entre prévu et réalisé est la conséquence des déboires rencontrés avec les championnats de printemps qui n'ont pu se dérouler et générer les recettes attendues

CHARGES CENTRE DE LIGUE ET SIEGE ADMINISTRATIF

Prévu : 56.000 €

Réalisé : 67.888 €

L'écart provient de la mise en place d'un éclairage LED sur les courts.

DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS

Prévu : 104000 € Réalisé : 62906

L'écart par rapport à la prévision initiale provient de l'ajustement du compte engagement retraite en fonction des mouvements de personnel à venir, qui a fait apparaître un solde positif ne nécessitant pas, cette saison, de constituer une provision.

CHARGES FINANCIERES

Prévu : 1500 € Réalisé : 1585 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Réalisé : 4120 €

Elles font suite à la décision prise par le comité directeur de la ligue d'attribuer une aide exceptionnelle de 2000 € aux CHU de Caen et de Rouen dans le cadre de la lutte contre le Covid.

Le montant total des charges s'élève à 2265468 € pour une prévision de 2462700 €, soit un écart de 197232 € ou - 8%.

LES PRODUITS

PRODUITS D'ADMINISTRATION DU SPORT

Prévu : 553800 Réalisé : 534446

Il s'agit essentiellement des licences qui atteignent les niveaux prévus et les cotisations statutaires, les taxes de tournoi quant à elles subissent une baisse importante

AIDES FEDERALES

Prévu : 1022800 Réalisé : 1012214

C'est la Dotation Globale Fédérale d'un montant de 965748 € majorée du bonus de 16948 € attribué à la ligue pour la réalisation des objectifs fixés, le solde concernant des aides diverses (bourses, téléphone, indemnités)

PRODUITS SPORTIFS ET EDUCATIFS

Prévu : 251100 Réalisé : 85799

Les championnats de printemps ne se sont pas déroulés, et ont entraîné une diminution très importante des recettes escomptées (56830 € versus 200000 €)

PRODUITS GRANDS TOURNOIS

Prévu : 16500 € Réalisé : 23181 €
Le tournoi juniors ITF engendre un résultat positif de 8379 €

PRODUITS CENTRE DE FORMATION AGREE

Prévu : 340039 Réalisé : 321897 €

Les produits de la formation, dans leur ensemble, ont été peu affectés par le ralentissement des activités, des adaptations apportées dans le processus pédagogique ont fait une place plus large à l'enseignement en distanciel, la taxe d'apprentissage quant à elle, a pratiquement atteint le niveau prévu à 114350 €.

PRODUITS AUTRES

Prévu : 155200 Réalisé : 153108

Le partenariat et le mécénat n'ont pas été impactés par la situation économique

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Prévu : 75000 Réalisé : 90966
Elles émanent de l'ANS pour 51966 € et du conseil régional de Normandie pour 39000 €

CENTRE DE LIGUE DEPARTEMENTAL

Prévu : 7160 € Réalisé : 6880 €
Ce sont les loyers du local du CD 14 et la redevance versée par le club utilisant les installations de Honfleur.

REPRISE SUR PROVISIONS

Prévu : 50000 € Réalisé : 57787 €

La reprise sur subvention d'équipement s'élève à 16823 € et la reprise sur les projets club 2018 non justifiés à 31150 €

PRODUITS FINANCIERS

Prévu : 10000 € Réalisé : 5672 €

Le montant total des produits s'élève à 2291949 € pour une prévision de 2465099 € soit un écart de 173150 € ou -7%

Le résultat de la saison écoulée fait donc apparaître un résultat positif de 26481€

LE BILAN

Nous vous proposons d'affecter :

| | |
|---|----------------|
| Le report à nouveau de l'exercice 2018/2019 | 892€ |
| Le résultat de l'exercice 2019/2020 | 26.481€ |
| Soit un total de | 27.373€ |

| | |
|-------------------------------|---------|
| Aux fonds propres statutaires | 27.000€ |
| En report à nouveau | 373€ |

Le bilan au 31 août 2020 fait apparaître :

| | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Des fonds propres de | 1.175.020€ |
| Des provisions pour risques de | 45.948€ |
| Des provisions pour charges de | 271.272€ dédiées aux IFC |

Un total de dettes de 706.670€
Des immobilisations d'une valeur nette de 402.485 € après 1.545.47€ d'amortissements.

BUDGET 2020/2021

Le projet de budget pour la saison en cours a été adopté par le comité de direction le 28 octobre 2020.

Ce budget a été élaboré en tenant compte du contexte sanitaire et économique qui ne permet pas d'avoir une vision fiable et pérenne de l'avenir à court et moyen terme, mais en partant du postulat que les activités sportives, certes soumises à des mesures de précaution particulières, pourront néanmoins se tenir.

LES PRODUITS

PRODUITS D'ADMINISTRATION DU SPORT

Réalisé : 534446 € Prévu : 515300€

Les produits résultant des licences et cotisations statutaires sont reconduits, en intégrant la modification de la répartition qui a été apportée par la FFT et qui dispose que les comités départementaux percevront maintenant directement de la fédération 10% des recettes des licences jeunes et adultes qui étaient reversés jusqu'à présent aux ligues dont ils dépendent.

Le produit des licences est donc ajusté en tenant compte de cette mesure qui est destinée à améliorer la situation des comités départementaux délaissés par leur ligue et dépourvus des ressources nécessaires à leur activité.

Ce n'est bien sûr pas le cas en Normandie puisque la ligue reverse aux 5 comités une aide de 1,87€ par licence jeune et 1,23 € par licence adulte et entend pérenniser cette aide dans le contexte actuel.

AIDES FEDERALES

Réalisé : 1012214 € Prévu : 1008800 €
Elles sont reconduites

PRODUITS SPORTIFS ET EDUCATIFS

Réalisé : 85799 € Prévu : 220300 €

Il est escompté une reprise normale des compétitions quoique la situation sanitaire actuelle incite à être prudents.

PRODUITS GRANDS TOURNOIS

Réalisé : 23181 € Prévu : 25835 €

PRODUITS CENTRE DE FORMATION

Réalisé : 321897 € Prévu : 390800 €
La taxe d'apprentissage est évaluée en baisse de 50 %, baisse compensée par les perspectives favorables en termes d'inscriptions aux différentes formations proposées.

PRODUITS AUTRES

Réalisé : 153108 € Prévu : 101600 €

Appliquons la même prudence aux opérations de partenariat

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Réalisé : 90966 € Prévu : 84000 €

CENTRE DE LIGUE DEPARTEMENTAL

Réalisé : 6880 € Prévu : 7160 €

Il s'agit du loyer du local au CD 14 et la redevance versée par le TC Honfleur

REPRISE SUR PROVISIONS

Réalisé : 57787 € Prévu : 47000 €
La reprise sur les projets club 2018 s'élève à 30000 €

PRODUITS FINANCIERS

Réalisé : 5672 € Prévu : 5000 €

Le montant des produits attendus s'élève à 2.379.960 € pour un réalisé de 2.291.949 € soit une amélioration de 3,84%.

LES CHARGES

CHARGES ADMINISTRATIVES

Réalisé : 678319 € Prévu : 532560 €

Ce sont des charges de personnel et le fonctionnement de la ligue qui retrouvent leur niveau habituel. L'écart avec la saison précédente provient en grande partie de la prise en compte du plan de soutien et de relance d'un montant de 200.000 €.

CHARGES ANIMATION ET COMMUNICATION

Réalisé : 265972€ Prévu : 284000 €

On y retrouve les charges de personnel et activités.

CHARGE SPORTIVES ET EDUCATIVES

Réalisé : 545.185 € Prévu : 726.600 €

Ce sont les activités et le fonctionnement des différentes commission, l'aide aux clubs pour la compétition et les charges générées par la formation des jeunes espoirs du tennis normand. Pour mémoire, le réalisé de la saison 2019 s'élevait à 729.032 €.

En ce qui concerne le budget des commissions, il est proposé de reconduire les montants qui avaient été octroyés la saison précédente, en laissant le soin au nouveau comité de direction élu de procéder ultérieurement aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires, en restant dans l'épure budgétaire globale adoptée ce jour.

GRANDS TOURNOIS

Réalisé : 14802 € Prévu : 22.500 €

CHARGES CENTRE DE FORMATION

Réalisé : 300662 € Prévu : 314000 €

CHARGES AUTRES

Réalisé : 0 Prévu : 0

Aucune manifestation d'importance n'est encore envisagée.

AIDES AUX COMITES DEPARTEMENTAUX

Réalisé : 324029 € Prévu : 390000 €

CHARGES CENTRE DE LIGUE

Réalisé : 67888 € Prévu : 66000 €

Une réfection en profondeur devra être réalisée sur certains courts extérieurs

DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISIONS

Réalisé : 62906 € Prévu : 65000€

CHARGES FINANCIERES

Réalisé : 1585 € Prévu : 1600 €

Le montant total des charges s'élève à 2.379.960 € en équilibre avec les produits évalués au même montant.

En conclusion de cette présentation je tiens à adresser mes remerciements à celles et ceux qui ont participé à son élaboration, Nicolas BAILLEUL le directeur administratif et Sandrine LEFORT, comptable, Jessica REBUT, Alain GRIPON aux commandes de l'animation, le trésorier adjoint Christophe SUBERT, le commissaire aux comptes Marc DARIEL et l'ensemble des intervenants élus et salariés de la ligue et des 5 départements.

Max Lalouette
Trésorier Général